



ASIA PACIFIC  
FOUNDATION  
OF CANADA

FONDATION  
ASIE PACIFIQUE  
DU CANADA

---

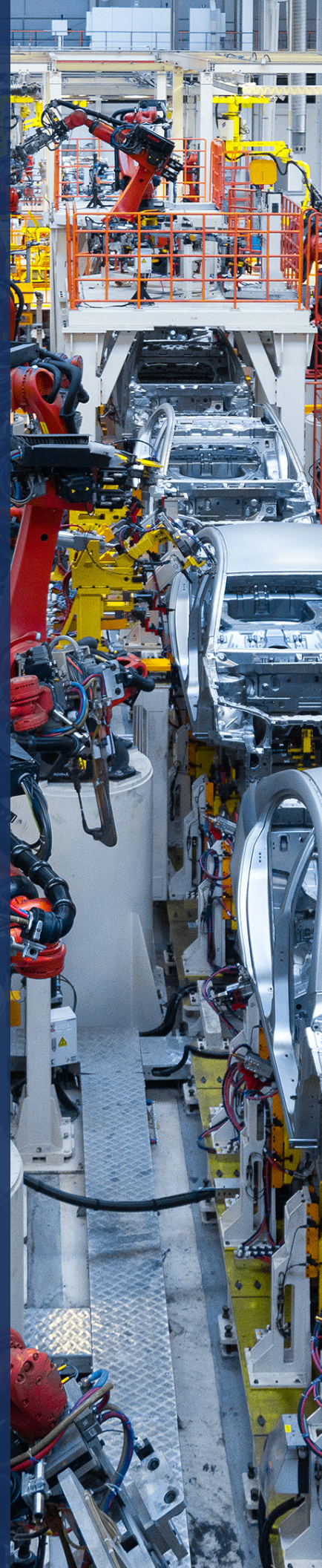
INVESTMENT MONITOR

# L'Indonésie, plaque tournante émergente pour les minéraux critiques et les véhicules électriques :

## Opportunités et risques pour le Canada

FÉVRIER 2024

---



# Contenu

.....

Principaux points à retenir



.....

Quelles sont les opportunités ?



.....

Quels sont les risques ?



.....

Présence des entreprises canadiennes dans le  
secteur de l'extraction du nickel en Indonésie



.....

Renforcer l'opportunité canadienne



.....

Remerciements



.....

À propos de la Fondation Asie Pacifique du Canada



# Principaux points à retenir

---

## OPPORTUNITÉS :

1. L'Indonésie est un centre régional en plein essor pour la production de véhicules électriques (VE), intégré dans l'écosystème de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et bénéficiant d'abondantes ressources en nickel.
2. Les investissements directs étrangers (IDE) ont augmenté dans les secteurs indonésiens de l'exploitation minière et des VE, ce qui a conduit au développement de groupements d'entreprises qui réduiront le coût de production des VE.

## RISQUES :

1. La volatilité des prix mondiaux, les politiques protectionnistes et les nationalisations pèsent sur le secteur minier indonésien.
2. L'Indonésie souffre également de conflits sociaux liés à l'impact environnemental de l'exploitation minière, ce qui pourrait perturber les opérations minières et le développement du secteur des VE.

## PRÉSENCE CANADIENNE EN INDONÉSIE :

1. Les entreprises canadiennes ont investi plus de 900 M\$ CA dans le secteur minier indonésien entre 2003 et 2019. Elles sont également très présentes dans l'exploitation du nickel, *PT Vale Indonesia*, une filiale de *Vale Canada Limited*, étant propriétaire de la plus grande mine de nickel du pays.
  2. Le Canada étend sa présence dans la région grâce à l'affectation à Jakarta de son premier représentant commercial pour la région indo-pacifique, Paul Thoppil, et à la négociation d'accords de libre-échange avec l'Indonésie et l'ANASE.
-

Disposant des plus grandes réserves de nickel au monde, l'Indonésie est bien placée pour devenir une plaque tournante régionale pour l'approvisionnement en nickel, un composant essentiel des batteries des VE. Bien que l'Indonésie soit relativement [en retard sur le marché des VE](#), son gouvernement a adopté un ensemble ambitieux de politiques visant à accroître la production nationale et à stimuler l'utilisation domestique des VE. Le rôle croissant de l'Indonésie dans les industries mondiales des VE et des minéraux critiques représente une opportunité pour les investisseurs canadiens en Indonésie, qui doivent être prêts à faire face à la volatilité des prix des minéraux, à un environnement politique changeant et à des protestations sociales concernant les activités minières.

Du côté positif, le gouvernement du Canada a annoncé deux stratégies fin 2022 — la [Stratégie pour l'Indo-Pacifique \(SIP\)](#) et la [Stratégie sur les minéraux critiques \(SMC\)](#) — qui pourraient fournir un cadre aux entreprises canadiennes pour développer ou renforcer les investissements et les partenariats en Asie. Ces partenariats concernent non seulement les pays à la recherche d'un approvisionnement sûr et durable en minéraux critiques comme le Japon et la Corée du Sud, mais aussi d'autres [fournisseurs régionaux de ces minéraux](#), comme l'Indonésie. Au-delà d'une simple relation transactionnelle, ces fournisseurs pourraient bien bénéficier de l'objectif politique du Canada de devenir une source de technologie minière durable et propre.

## Quelles sont les opportunités ?

**L'exploitation minière est un pilier de l'économie indonésienne depuis le [début des années 1970](#), ainsi qu'une source importante d'investissements depuis les années 1990 et une contribution importante aux recettes publiques et au développement économique.** Ces dernières années, la pression exercée par la communauté internationale pour atteindre les objectifs d'émissions nettes nulles a fait grimper la demande de certains minéraux essentiels que l'Indonésie possède en abondance, notamment le nickel. Parallèlement, les [tensions géopolitiques et la concurrence entre la Chine et les États-Unis](#) conditionnent la capacité des pays à garantir un approvisionnement fiable des matières premières dont ils ont besoin pour alimenter leurs secteurs des technologies propres. Ces deux facteurs — l'augmentation de la demande et le besoin de plus en plus urgent d'un approvisionnement sûr — jouent en faveur de l'Indonésie qui, en 2021, représentait environ [37 %](#) de la production mondiale de nickel.

Le gouvernement indonésien a réagi à ces deux facteurs en adoptant, au cours des 15 dernières années, une série de politiques qui soutiennent l'extraction des ressources et aident l'Indonésie à tirer parti de la valeur ajoutée de ces ressources. En voici quelques exemples :

- Une [loi de 2007 sur les investissements étrangers](#) conçue pour éliminer les obstacles aux investissements étrangers.
- En 2009, le gouvernement a adopté une [loi](#) encourageant le traitement national des minerais ; en effet, le traitement national des minerais essentiels ajoute de la valeur aux minerais extraits avant l'exportation.
- Les [réglementations gouvernementales](#) adoptées en 2017 ont déplacé la propriété des entreprises étrangères vers les entreprises nationales en réduisant la propriété étrangère des opérations minières à 49 %.
- Le [règlement présidentiel n° 55](#), publié en 2019, a établi le cadre juridique pour les VE et la production de batteries de VE.

- La dite [loi « Omnibus »](#) de 2020 a facilité la conduite des affaires et restreint la capacité des communautés locales à contester les activités minières, notamment en limitant la consultation sur l'impact environnemental des [projets miniers aux communautés directement concernées](#). La loi *Omnibus* a été mise en œuvre au moyen d'un [règlement d'urgence sur l'emploi](#) en 2021.
- [La loi minière de 2020](#) a modifié la loi de 2009 (mentionnée ci-dessus), encourageant davantage d'investissements étrangers dans le secteur minier en supprimant les obstacles, tels que les limites sur la taille des opérations et les exigences en matière de licences, et en [transférant le pouvoir sur les licences et les permis au gouvernement central](#).

**Collectivement, ces politiques visent à aider l'Indonésie à s'élever dans la chaîne de valeur mondiale. Ces politiques incluent, plus récemment, le soutien à la fabrication nationale de VE.** À partir de mars 2023, le gouvernement a mis en place des subventions pour la vente de motos et de voitures électriques, chaque moto électrique pouvant bénéficier d'un rabais d'environ [600 \\$ CA](#). Cette initiative devrait aider le pays à atteindre son objectif de 35 000 VE en circulation en 2024.

**Il n'est donc pas surprenant que les entreprises internationales profitent de cette occasion pour ouvrir des magasins en Indonésie afin de profiter des avantages de la co-localisation.** On observe notamment une augmentation des investissements de la part d'entreprises automobiles de premier plan. En 2022, [un consortium sud-coréen dirigé par LG Energy](#) a signé des accords avec les entreprises publiques indonésiennes *ANTAM* et *Indonesia Battery Corporation (IBC)* pour fabriquer des cellules de batteries pour véhicules électriques en Indonésie. Au cours de cette

même année, l'entreprise chinoise [CATL](#) a signé un accord similaire entre *ATAM* et *IBC*. La présence internationale des entreprises est dominée par les sociétés chinoises, qui ont construit [plus de 90 % des fonderies de nickel indonésiennes](#) et participent à de nombreux projets d'extraction dans la région. L'Indonésie a également attiré les IDE de fabricants de VE tels que [Toyota](#), qui a commencé à investir dans la production de VE en Indonésie en 2019, et [Hyundai](#), qui a produit son premier VE en Indonésie en 2022. *Hyundai Indonesia* a également annoncé son [intention d'exporter ses batteries électriques](#) vers 14 pays asiatiques.

Les entreprises internationales qui étendent leurs activités dans les secteurs indonésiens des VE et des minéraux critiques peuvent soutenir la création de groupements d'entreprises. Ces grappes peuvent en fin de compte réduire le coût de production des VE, en particulier lorsque davantage de composants utilisés dans les VE et les batteries de VE deviennent disponibles localement. En outre, la croissance mondiale de la fabrication de VE augmente la demande d'autres pays pour les minéraux critiques de l'Indonésie ; la société sud-coréenne *Hyundai*, par exemple, a signé un [protocole d'entente](#) avec *PT Adaro Minerals* en 2022 pour l'accès au nickel indonésien.

En fin, le plan de l'Indonésie visant à développer la production nationale et l'utilisation des VE arrive à point nommé. Les 10 membres de l'ANASE ont signé une déclaration en mai 2023 pour soutenir le [développement de l'écosystème des VE](#) qui pourrait aider à transformer la région en une plaque tournante mondiale de fabrication de VE et propulser l'Indonésie au rang de fabricant de VE de premier plan.

Les politiques indonésiennes de soutien aux VE et à l'exploitation de minéraux critiques — combinées à des initiatives et des incitations plus larges dans l'ANASE et la région — offriront des opportunités aux entreprises canadiennes désireuses de pénétrer ces nouveaux marchés de l'Asie du Sud-Est.

## Quels sont les risques ?

Les opportunités liées à l'augmentation de la demande de minéraux critiques tels que le nickel, utilisés dans la chaîne de valeur des VE, doivent être mises en balance avec les risques à court et moyen terme.

**L'un d'entre eux est que l'extraction du nickel, comme de nombreuses matières premières du secteur extractif, est sujette à des cycles d'expansion et de ralentissement.**

En période d'expansion, les prix augmentent rapidement car la demande s'accroît, ce qui encourage l'extraction et stimule la croissance économique. En revanche, en période de récession, les prix chutent brusquement lorsque l'offre dépasse la demande mondiale, ce qui réduit le besoin d'extraction et entraîne un ralentissement potentiel de l'activité économique. Il ne s'agit pas d'un risque hypothétique ; en effet, même si le secteur minier indonésien s'est bien comporté au début des années 2020, l'offre pourrait dépasser la demande lorsque d'autres pays commenceront à produire du nickel, ce qui ferait chuter les prix, comme le montre [l'effondrement récent des prix du lithium](#).

**Un autre risque est que les politiques indonésiennes restreignent l'activité des entreprises.** Par exemple, comme indiqué ci-dessus, l'Indonésie a adopté un ensemble de politiques qui encouragent le traitement national des matières premières — y compris le développement d'industries en aval telles que la fonte et le raffinage — tout en [interdisant l'exportation de nickel non traité](#). Les données compilées par l'Initiative relative à la transparence des industries extractives, en anglais *Extractive Industries Transparency Initiative* (EITI), une organisation multipartite basée en Norvège et un organisme mondial de normalisation pour les industries extractives, montrent que la production de nickel de

l'Indonésie a augmenté rapidement entre 2014 et 2018, faisant de ce pays [le plus grand producteur de nickel](#) au monde d'ici 2019. Si ces nouvelles politiques nationales ont collectivement stimulé l'extraction de nickel et aidé l'Indonésie à développer sa chaîne de valeur des minéraux critiques, elles ont limité la capacité des entreprises à exporter du nickel non traité. Le système gouvernemental de quotas d'exploitation du nickel peut également retarder les activités minières, comme ce fut le cas en 2023 lorsque la répression radicale du gouvernement contre la corruption a retardé l'attribution de nouveaux permis d'exploitation minière, créant ainsi des lacunes dans l'approvisionnement local en nickel, les fonderies ayant recours à [l'achat de nickel aux Philippines](#) pour répondre à leurs besoins.

L'interdiction d'exporter du nickel non traité imposée par l'Indonésie en 2019 (mise en œuvre en 2020) a également fait l'objet d'un différend commercial avec l'Union européenne (UE), qui a demandé à [l'Organisation mondiale du commerce](#) (OMC) de statuer sur l'affaire, car l'interdiction d'exporter du nickel d'Indonésie restreignait l'accès de l'UE au nickel indonésien qu'elle utilisait pour la [production intérieure d'acier](#) de l'UE. Le [comité de règlement des différends de l'OMC a tranché en faveur de l'UE](#), mais l'Indonésie a fait appel de la décision en [décembre 2022](#) et envisage d'imposer des restrictions à l'exportation similaires pour d'autres produits de base, tels que la [bauxite \(utilisée dans la fabrication de l'aluminium souvent employé dans les pièces de véhicules\)](#) et [l'étain \(utilisé dans les semi-conducteurs\)](#). Le gouvernement indonésien renforce également sa position vis-à-vis des entreprises étrangères d'extraction minière en augmentant sa participation dans les entreprises étrangères, y compris la branche canadienne de [PT Vale](#) (voir ci-dessous pour plus de détails). En vertu de la *Loi indonésienne sur l'exploitation minière* (loi n° 4 de 2009),

les sociétés d'extraction opérant en Indonésie [pendant une certaine période \(entre la 10<sup>e</sup> et la 25<sup>e</sup> année de production\)](#) doivent céder 51 % de leur entreprise au gouvernement central ou régional.

Un autre risque pour les entreprises canadiennes qui cherchent à pénétrer les marchés des minéraux critiques et de l'énergie électrique en Indonésie est l'augmentation possible des [conflits sociaux](#) liés à l'environnement autour des sites d'exploitation minière. Au cours des cinq dernières décennies, il y a eu [plus de 100 conflits environnementaux](#) en Indonésie. Parmi ceux-ci, citons les protestations prolongées contre les opérations de traitement du nickel dans le [parc industriel de Morowali](#) (protestations [débutant en 2019](#)) et contre l'exploitation de l'étain par *PT Timah*, les deux protestations ayant entraîné des [interruptions des activités minières dans](#) les années 2010. Plus

récemment, en janvier 2023, des manifestations ont eu lieu contre [la fonderie de PT Gunbuster Nickel Industry \(GNI\)](#).

Il convient de noter que ces manifestations se sont poursuivies même après l'adoption de l'article 162 de la *Loi sur l'exploitation minière de 2020*, qui [criminalise les manifestations qui entravent les activités minières](#). En 2021, 53 personnes ont été [inculpées au pénal](#) pour des activités d'opposition aux sociétés minières, dont 10 pour avoir prétendument violé l'article 162, qui est passible d'une peine maximale [d'un an de prison et d'une amende maximale de 8 526 \\$ CA](#). En outre, les nouvelles réglementations minières « permissives » de l'Indonésie, telles que la [réglementation sur les emplois d'urgence](#), ont donné lieu à de [nombreuses manifestations de travailleurs](#) en raison d'un manque perçu de consultation adéquate.

Figure 1 : Manifestations contre l'exploitation minière dans les provinces indonésiennes (1968-2019)



Source : Leah Temper, Daniela del Bene et Joan Martinez-Alier. 2015.

Un autre risque lié à l'entrée sur le marché est l'association éventuelle des entreprises avec la destruction de l'environnement qui peut résulter de certaines pratiques minières. Par exemple, la déforestation induite par l'exploitation minière a

entraîné une [perte de 58 % de la couverture forestière de l'Indonésie](#). La pollution de l'air et de l'eau due à l'exploitation minière a été bien documentée dans plusieurs régions d'Indonésie, notamment dans le [parc industriel de Morowali](#), la plus grande zone

industrielle indonésienne consacrée au nickel dans la province de Sulawesi central, et dans l'archipel d'Obi, dans la province de Maluku Nord, où l'[élimination des résidus en eaux profondes](#) a détruit l'écosystème marin. Le risque [d'inondation et de glissement](#) de terrain est également plus élevé en raison des activités minières qui peuvent entraîner des répercussions sur

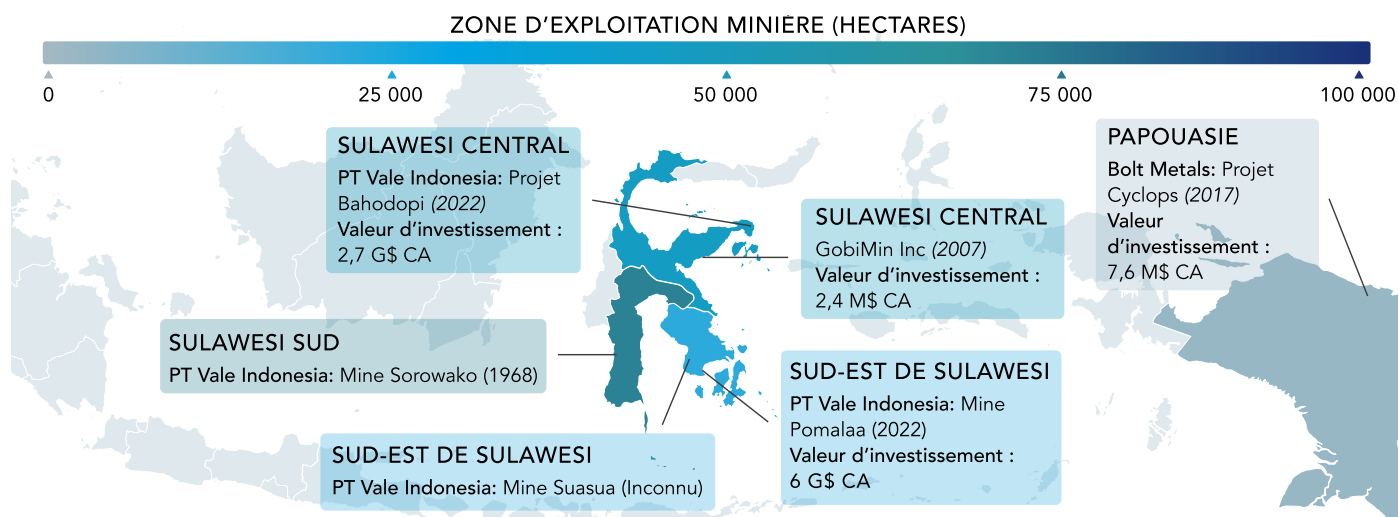
les opérations minières dans la région. *JATAM*, un groupe de défense de l'environnement établi à Jakarta, a indiqué qu'en juin 2021, le gouvernement indonésien avait délivré 131 permis d'exploitation minière et 2 848 concessions minières dans des zones sujettes aux tremblements de terre, aux inondations et aux glissements de terrain.

## Présence des entreprises canadiennes dans le secteur de l'extraction du nickel en Indonésie

Les entreprises canadiennes exploitent des mines de nickel dans quatre provinces indonésiennes (voir figure 2) et sont présentes dans le secteur minier du pays depuis 1968. Au-delà du nickel, ces entreprises ont été très actives, investissant environ 900 M\$ CA dans d'autres activités minières en Indonésie entre 2003 et 2019, avec des investissements importants dans le secteur aurifère indonésien, menés par l'investissement canadien *Apollo Gold* en 2004.

*PT Vale Indonesia*, filiale de la société minière canadienne *Vale Canada Limited*, est présente en Indonésie depuis 1968. Elle exploite la plus grande mine de nickel du pays, la mine Sorowako dans le sud de Sulawesi, ainsi que des mines dans le centre et le sud-est de Sulawesi. *PT Vale* offre un aperçu instructif de la manière dont les entreprises canadiennes équilibrent les opportunités et les risques sur le marché indonésien.

Figure 2 : Investissement canadien dans l'exploitation minière du nickel en Indonésie



Source : Investment Monitor de la FAP Canada, marchés de l'IDE



En 2014, le gouvernement indonésien a renégocié son contrat avec [PT Vale](#), l'obligeant à céder 20 % de ses actions à des détenteurs indonésiens afin de prolonger son contrat de travail au-delà de 2025. En 2020, l'entreprise d'État indonésienne *PT Indonesia Asahan Aluminum Persero (Inalum)* a acquis 20 % de *PT Vale* pour 407 M\$ CA. *Vale Canada Limited* a vendu 14,9 % de sa participation. En juillet 2022, *PT Vale* a signé un [protocole de coopération](#) avec la société chinoise *Zhejiang Huayou Cobalt Co.* et *Ford Motor Company* pour traiter le minerai de nickel extrait des propriétés de *PT Vale* en Indonésie. L'investissement total est estimé

à 11,3 G\$ CA sur les trois prochaines années, ce qui témoigne de l'engagement continu de *PT Vale* à étendre sa présence dans l'exploitation minière du nickel en Indonésie. L'entreprise a subi sa part de pression pour conserver [sa licence sociale d'exploitation](#) et a dû faire face à des interruptions d'activité et à des protestations sociales concernant les impacts environnementaux et socioéconomiques de ses activités d'extraction. Pour conserver sa licence sociale d'exploitation, *PT Vale* a pris de solides [engagements ESG](#) vis-à-vis des parties prenantes et de la communauté au sens large.

## Renforcer l'opportunité canadienne

L'Indonésie représente un environnement opérationnel complexe pour les entreprises internationales actives dans les secteurs de l'exploitation minière et de VE. D'une part, le pays dispose de ressources abondantes et d'un environnement d'investissement permissif depuis peu. D'autre part, le secteur minier a été impliqué dans la dégradation de l'environnement, ce qui a entraîné des troubles sociaux alarmants. Si l'on ajoute à cela les changements apportés à l'environnement réglementaire, les risques pour les investisseurs étrangers augmentent également.

Les investisseurs canadiens intéressés par les secteurs indonésiens des minéraux critiques et des VE pourraient bénéficier des programmes et stratégies soutenus par le gouvernement et décrits dans la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques (SMC) et la Stratégie pour l'Indo-Pacifique (SIP). La SMC encourage les entreprises canadiennes de technologies propres à soutenir la transition vers l'énergie verte, ce qui pourrait favoriser des partenariats internationaux plus étroits entre les parties prenantes canadiennes et indonésiennes en vue de développer des technologies propres pour les secteurs des minéraux critiques et des VE. Par exemple, le Canada pourrait partager sa

technologie et son savoir-faire dans ces deux secteurs afin de soutenir des pratiques d'extraction durables et la fabrication de VE. En outre, la SIP du Canada renforce l'importance de l'Asie pour le Canada et facilite l'établissement de relations économiques plus étroites entre le Canada et la région.

Les entreprises canadiennes pourraient également bénéficier des efforts du gouvernement canadien pour améliorer l'infrastructure commerciale entre le Canada et l'Indonésie. L'[Accord de partenariat économique global entre le Canada et l'Indonésie \(APEG\)](#) et l'[accord de libre-échange entre le Canada et l'ANASE](#) devraient permettre de réduire les barrières tarifaires et non tarifaires, de faciliter les échanges commerciaux et, grâce aux chapitres sur l'investissement inclus dans ces accords, d'offrir une plus grande prévisibilité aux investisseurs étrangers. Comme l'indique l'[évaluation environnementale](#) de l'APEG, le secteur des technologies propres bénéficiera considérablement de la conclusion de ces accords qui, avec le SMC et la SIP, aideront les entreprises canadiennes à accéder aux secteurs indonésiens de l'exploitation minière et de l'électricité. Le gouvernement indonésien a proposé d'inclure un [ALE limité pour les minéraux critiques](#) dans

le cadre économique indo-pacifique (IPEF) dirigé par les États-Unis. Le Canada souhaitant [adhérer à l'IPEF](#), les deux pays pourraient resserrer leurs liens économiques, ce qui pourrait se traduire par une collaboration dans le domaine des minéraux critiques, à condition que les autres membres de l'IPEF soutiennent l'appel de l'Indonésie en faveur d'un accord de libre-échange limité.

Les opportunités futures pour les entreprises canadiennes en Indonésie dépendront également de l'évolution de cette dernière, notamment des élections générales qui auront lieu en Indonésie le 14 février 2024. Bien que l'on s'[attende](#) à ce que le successeur de l'actuel président Joko Widodo ne change pas de cap en matière de politique minière, [les élections peuvent néanmoins créer une certaine incertitude politique](#) qui pourrait dissuader les entreprises d'investir dans de nouvelles activités ou d'étendre leurs opérations.

Si l'Indonésie est un pays [riche en opportunités](#) grâce à une population jeune, une numérisation rapide et une croissance dans les secteurs des infrastructures et des énergies renouvelables, les investisseurs étrangers doivent également faire preuve de prudence face aux risques. Les entreprises d'exploitation minière et de VE devraient analyser les risques du marché avant de s'implanter en Indonésie. Comme évoqué précédemment, les entreprises peuvent utiliser

les ressources existantes, telles que l'EJ Atlas (ou *Global Atlas of Environmental Justice*, une base de données en ligne développée en collaboration entre les universités, les citoyens, les ONG et les groupes d'activistes qui documentent les injustices sociales et environnementales), pour s'informer sur les précédentes manifestations locales. Elles devraient également étudier soigneusement les sites miniers avant d'investir, étant donné que le terrain peut être sujet à des risques environnementaux, notamment des glissements de terrain et des inondations, qui pourraient endommager les biens de l'entreprise. La mainmise du gouvernement dans les secteurs de l'exploitation minière et des VE a un impact considérable sur les activités des entreprises en Indonésie. Par conséquent, les entreprises devraient examiner de près les règlements et identifier les modèles de réglementation avant d'investir. En fin de compte, les entreprises canadiennes qui envisagent de s'implanter dans les secteurs indonésiens de l'exploitation minière ou des VE peuvent réduire les risques liés à l'entrée sur le marché en s'associant avec des entreprises sur place ou en accédant aux ressources fournies par le gouvernement canadien pour soutenir leurs stratégies d'entrée sur le marché.

# Remerciements

La Fondation Asie Pacifique du Canada est reconnaissante à Exportation et développement Canada pour sa commandite de ce rapport *Investment Monitor*.

La FAP Canada tient également à remercier les membres de l'équipe de recherche qui ont contribué à ce rapport : Anastasia Ufimtseva, Ph. D., gestionnaire de programme, Commerce international et investissement ; Charlotte Atkins, Spécialiste principale de projet, Commerce international et investissement ;

Pia Silvia Rozario, spécialiste de projet, Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat ; et Rachael Gurney, chercheuse du programme Canada-Asie d'accompagnement de jeunes professionnels de la FAP Canada. La Fondation remercie également Vina Nadjibulla, vice-présidente, Recherche et stratégie ; Michael Roberts, directeur des communications ; et Erin Williams, gestionnaire principale de programme ; Chloe Fenemore, designer graphique ; Eva Moreta, traductrice ; et Ted Fraser, Éditeur, pour leur soutien.

## À propos de la Fondation Asie Pacifique du Canada

La Fondation Asie Pacifique du Canada (FAP Canada) est une organisation indépendante à but non lucratif qui se concentre sur les relations du Canada avec l'Asie. Notre mission est d'être le catalyseur de l'engagement du Canada avec l'Asie et le pont entre l'Asie et le Canada.

La FAP Canada se consacre au renforcement des liens entre le Canada et l'Asie par le biais de ses activités de recherche, d'éducation et de rassemblement, telles que la série de Conférences Canada-en-Asie, nos Missions commerciales féminines en Asie et le projet APEC-Canada pour l'expansion du partenariat des entreprises, qui favorise une croissance inclusive durable et la réduction de la pauvreté. Visitez notre site Web consacré aux économies en développement de l'APEC. La FAP Canada collabore également avec des entreprises, des gouvernements et des intervenants du milieu universitaire afin d'offrir aux organisations et aux étudiants canadiens une formation sur les Compétences sur l'Asie.

Nos recherches fournissent aux Canadiens et aux parties prenantes de la région Asie-Pacifique des informations, des points de vue et des perspectives de grande qualité, pertinentes et opportunes sur les relations entre le Canada et l'Asie. Notre travail de recherche comprend également des articles périodiques intitulés Perspectives, des dépêches, des rapports et des notes de synthèse, des réflexions stratégiques, des études de cas, des explications, ainsi qu'une publication hebdomadaire intitulée Observatoire Asie, qui suit les dernières nouvelles sur l'Asie qui intéressent le Canada.

Visitez notre site Internet



ASIA PACIFIC  
FOUNDATION  
OF CANADA

FONDATION  
ASIE PACIFIQUE  
DU CANADA

Communiquez avec nous

